









### CHALLENGE DE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE UFOLEP SOLEX 2019

Courses de	Solex d	<u>le Romillé</u>
6 et 7	Juillet 2	2019

N°SOLEX	
CATEGORIE	

	1 <sup>er</sup> PILOTE	2 <sup>ème</sup> PILOTE	3 <sup>ème</sup> PILOTE (éventuel)	COMMISSAIRE OBLIGATOIRE	2 <sup>ème</sup> COMMISSAIRE (éventuel)
Nom					
Prénom					
Date de naissance					
Adresse					
Email					
Téléphone					
N° licence					
N°permis ou CASM					
Groupe sanguin					_
Club			_		

Nom du pilote	Participe Samedi (montant €)	Participe Dimanche (montant €)	Nombre de Diner et montant (15€ adultes, 8€ enfants)	Total € (week end)
		+	+	=
		+	+	=
		+	+	=
TOTAL	« Merci de bien vould	oir remplir ce tableau »		

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du CHALLENGE de BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE SOLEX, du règlement particulier « Vern d'Anjou 2016 » et en accepter les termes. Je prends l'engagement de respecter toutes les décisions qui seront prises à mon égard par les responsables de l'épreuve tant sur le plan sportif que technique.

Signatures des pilotes <u>et</u> commissaire(s) :	
Fait à :Le :Le	

Foindre le chèque d'engagement : Samedi = 20 € /pilote. Dimanche = 30€ / pilote

Joindre deux chèques de caution :
 20€ de caution commissaire (encaissé si retard ou absence)
 90€ de caution transpondeur (encaissé si perte ou détérioration)

- Chèques d'engagement + caution commissaire + repas : à l'ordre du « Solex des Tropiques »
- Chèque caution Transpondeur :

à l'ordre de la « FEGAF »

#### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

- Nombre de SOLEX engagés limité à 56, la liste des engagés sera dispo sur le site www.fegaf.fr
- Un pilote courant sur plusieurs machines aura son 2ème engagement gratuit, le prix étant exprimé par pilote.
- Chaque pilote doit posséder obligatoirement une LICENCE UFOLEP R6 2018/2019 (à amener le jour de la course).
- Chaque équipage devra avoir sur son stand: 1 EXTINCTEUR + 1 TAPIS ABSORBANT
- Nous recherchons 2 volontaires pour représenter les pilotes parmi le jury ; merci de faire connaître votre candidature.
- Le placement du premier départ de chaque jour se fera selon l'ordre de réception des inscriptions complètes.
- La superficie des stands étant limitée, vos véhicules devront être garés à l'extérieur. (voir règlement particulier)

  Merci de votre compréhension

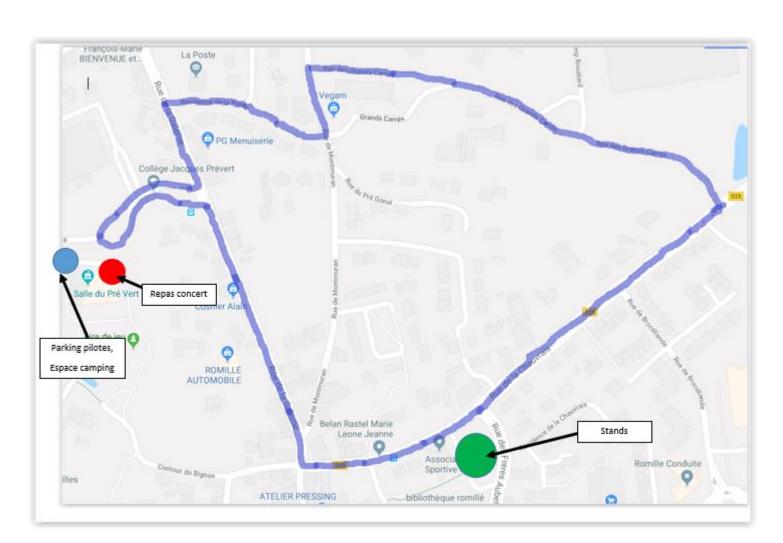
#### Liens Utiles

- Règlement National Ufolep:
   http://www.cns.ufolep.org/moto/moto\_d/data\_1/pdf/re/reglementtechnique50galet2019v1.2du28022019.pdf
- Affichage du classement en temps réel sur resultats@fegaf.fr
- Suivi des inscriptions le site internet : <a href="http://www.fegaf.fr">http://www.fegaf.fr</a>

#### **Facilités**

- Possibilité d'accueil dès le vendredi
- Espaces camping, douches et sanitaires
- Restauration et buvette sur place
- Repas concert le samedi soir au prix de 15€ par adulte et 8€ enfant

(Longueur du circuit : 1600m - Sens Horaire)



# ELE SOLEX DES TROPIQUESE

## **COURSES DE SOLEX DE ROMILLE**

## 6 et 7 Juillet 2019

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

#### Article 1:

Les courses de Romillé se dérouleront les 6 et 7 juillet 2019. Ces courses sont inscrites au championnat Ufolep et comptent pour le Challenge Bretagne – Pays de Loire des « 50 cc à galet »

Des courses de vitesse se dérouleront le samedi, et une course d'endurance (5h) aura lieu le dimanche.

#### Article 2:

Les inscriptions seront ouvertes dès le début du mois d'Avril et feront l'objet d'une publication sur le site communautaire « Solex Compétition » <a href="https://www.solex-competition.net">www.solex-competition.net</a>, la liste des engagés étant disponible sur le site <a href="https://www.fegaf.fr">www.fegaf.fr</a>

#### Article 3:

La course est ouverte à toutes les catégories de solex, chaque machine respectant le règlement technique national.

#### Article 4:

Le tarif d'inscription s'exprime par pilote. Le Samedi : 20 €, Le Dimanche = 30€

Un même pilote désirant s'inscrire sur plusieurs machines le samedi ou le dimanche aura son 2 ème engagement gratuit, le prix étant exprimé par pilote.

Les dossiers d'engagements sont à renvoyer à : Association Le Solex des Tropiques, 14 La Bouettière, 35850 Irodouër

<u>1 chèque de caution de 20€</u> est demandé pour le commissaire de chaque équipage lors de l'inscription. (Le libeller à l'ordre « le solex des tropiques »). Ce chèque sera encaissé en cas de retard du commissaire à son poste.

1 chèque de caution de 90€ est demandé pour les transpondeurs. *(A libeller à l'ordre de la FEGAF.)* 

La première grille de départ sera la même pour les deux jours. Elles seront programmées selon l'ordre d'arrivée des dossiers d'engagements (complets).

Les placements des manches de vitesse s'effectueront par rapport aux classements de la manche précédente.

#### Article 5:

Par la longueur du circuit = 1,600 kms (sens horaire), le nombre d'inscriptions sera limité à 56 solex par jour!

<u>Article 6</u>: Tout les solex devront satisfaire aux contrôles administratifs et techniques ainsi qu'aux contrôles de sons. La conformité des équipements des pilotes et de leurs stand notamment en matière de protection contre

les incendies seront vérifiés à cette occasion.

#### Article 7:

- L'accès à la course est réservé aux pilotes disposant d'une licence UFOLEP R6 en cours de validité pour la saison 2018/2019
- Nous donnons la possibilité de souscrire une licence « à la manifestation » au prix de 30 € hors frais d'engagement à condition de posséder le CASM. Merci de prendre contact avec l'organisateur rapidement.
- Il est vivement recommandé aux licenciés de souscrire une assurance «Individuelle Accident» pour la durée des épreuves et de ses essais.
- Les mineurs devront présenter une autorisation parentale sur papier libre ainsi que la pièce d'identité du tuteur légal (à joindre également au dossier d'inscription)
- Chaque équipage doit fournir un commissaire officiel qui devra être présent lors des briefings matinaux.
- Les commissaires assureront différents créneaux horaires de durée variables selon des tableaux réalisés à l'avance par l'organisation. Il est leur est demandé d'être très ponctuel compte tenu du timing très serré le samedi et de remonter aux référents et en temps réel toute anomalie aux abords de la piste.
- Les manches de vitesse se dérouleront par catégories. Plusieurs manches de durée variables sont prévues. Il est permit de les disputer en individuel ou en duo. Les relais s'effectueront à mi – temps. Les pilotes seuls devront retirer leur coupe circuit puis effectuer un tour complet autour de leur solex par l'avant.
   Les équipages de la course d'endurance doivent se composer d'au moins deux pilotes dont un capitaine d'équipe référent.

#### Article 9:

Dans les stands, chaque équipage doit posséder un tapis de sol absorbant et un extincteur aux normes. Le ravitaillement s'effectuera dans les stands. Chaque équipage est tenu de prendre toutes leurs précautions quant à la manipulation de l'essence et tenu de ne pas gêner la circulation dans cette zone.

A la sortie des stands, un commissaire arrêtera et vérifiera chaque solex pour leur entrer en piste.

#### Article 10:

Des essais libres de 30 minutes sont prévus chaque jour pour les machines ayant satisfait aux contrôles préalables. Toutefois, ils ne pourront débuter qu'avec le feu vert de l'organisateur et du directeur de course. Tout essai en dehors de la séance prévue est strictement interdit.

<u>Article 11</u>: La course pourra être interrompue en cas de sortie des pompiers pour leur permettre d'arriver à la caserne. A ce signal, les pilotes devront appliquer les consignes du Directeur de course.

#### Article 12:

La sécurité des personnes sera assurée par des secouristes qui tiendront un poste de secours à l'intérieur de la salle à côté des stands. En cas d'urgence, les blessés seront évacués vers le CHU de Rennes (Pontchaillou), ou vers la structure la plus adaptée.

#### Article 13:

Les organisateurs pourront faire rentrer immédiatement aux stands un solex dont l'état se dégraderait et serait jugé dangereux (fuite d'essence, perte d'une pièce importante...) Tout comportement dangereux ou antisportif ainsi que le non-respect des consignes donnera suite à des pénalités.

#### Article 14:

Le rôle des commissaires est de veiller au bon déroulement de la course sur leur portion de circuit et de faire observer les règles de sécurité auprès des spectateurs. Chaque commissaire est responsable du matériel qui lui est confié (drapeaux, balai, gilet fluo, extincteur, sifflet, talkie-walkie).

Afin de ne pas perdre de temps sur les horaires, il leur est très recommandé de se rendre à leur poste 5 à 10min avant les prises de fonctions.

<u>Article 15</u>: Les véhicules des participants devront se stationner dans un espace réservé et délimité, proche de la salle du Pré Vert. Un espace camping y est prévu avec douches et sanitaires d'en salle d'en face. L'utilisation de barbecue est interdite. Des sanitaires sont également disponibles dans les stands

## **CHALLENGE BRETAGNE - PAYS DE LOIRE UFOLEP**



# **SOLEX 2019**

# ROMILLE (3ème Epreuve)

\*\*\*

#### SAMEDI 22 JUIN -> manches de vitesse

# **Programme:**

**7h00:** Accueil participants

**8h30 – 10h30 :** Contrôle Administratif & Technique

**10h30:** Briefing Commissaires

**10h45:** Briefing Pilotes

**11h00 – 11h30 :** Essais libre

**11h30 - 12h30:** Pause Repas

**12h45 – 12h50:** Manche 1 origine

**12h55 – 13h:** Manche 2 origine

**13h10 – 13h35 :** Manche 3 Origine

**13h45 – 13-50:** Manche 1 Proto

**13h55 – 14h00:** Manche 2 proto

**14h10 – 14h30 :** Manche 3 proto

**14h40 – 14h45 :** Manche 4 Origine

**14h55 – 15-15:** Manche 5 Origine

**15h25 – 15h30:** Manche 4 Proto

**15h40 – 16h00:** Manche 5 Proto

**16h10 – 16h40 :** Finale Origine

**16h50 – 17h20 :** Finale Proto

19h - Remise des prix & Repas.

# PROGRAMME DU SAMEDI

(6 manches de vitesse en relais & par catégories)

• **Manche 1:** 1 tour (coeff 1)

• Manche 2: 2 x 1 tour (coeff 1)

• Manche 3: 2 x 10 minutes (coeff 1)

• Manche 4: 2 x 1 tour (coeff 1.5)

• Manche 5: 2 x 10 minutes (coeff 1.5)

• Finale: 2 x 15 minutes (coeff 2)

## **CHALLENGE BRETAGNE - PAYS DE LOIRE UFOLEP**

# **SOLEX 2019**

# ROMILLE (4ème Epreuve)

\*\*\*

#### **DIMANCHE 23 JUIN**

Endurance 5H



# **Programme:**

**7h00 – 8h00 :** Accueil participants

**8h – 10h00 :** Contrôle Administratif & Technique

**10h00:** Briefing Commissaires

**10h15:** Briefing Pilote

**10h30 – 11h:** Essais libres

**11h – 11h45:** Pause Repas

**11h45**: Warm up

**12h:** Départ type « le mans »

**17h00:** Arrivée

**18h00**: Remise des prix.

**18h30:** Fin de la manifestation